



CURSUS DES ÉTUDES DE KINÉSITHÉRAPIE

BACCALAURÉAT

PASS OULAS
Accès via Parcoursup

Le choix du site de formation en Kinésithérapie (Besançon ou Montbéliard) se fait durant la hiérarchisation des vœux d'affectation en ligne (en fonction du classement à l'issue des examens).

4 ANNÉES DE FORMATION APRÈS PASS / L.AS (BESANÇON OU MONTBÉLIARD)

Alternance – Progressivité – Diversité

La formation conduisant au diplôme d'Etat de kinésithérapeute est organisée en deux cycles de quatre semestres chacun et dure quatre années, soit huit semestres.

Le **premier cycle** apporte les enseignements scientifiques, méthodologiques et professionnels fondamentaux nécessaires à la compréhension des problèmes de santé et des situations cliniques rencontrées en kinésithérapie.

Le **second cycle**, à partir du socle de connaissances théoriques et pratiques acquis, organise le développement des compétences diagnostiques et d'intervention kinésithérapiques dans tous les champs d'exercice de la profession.

La répartition des enseignements sur les quatre années est la suivante :

- Formation théorique et pratique de 1980 heures, sous la forme de cours magistraux (895 heures) et de travaux dirigés (1085 heures)
- Formation à la pratique kinésithérapique de 1470 heures

Le travail personnel complémentaire est estimé à 3220 heures environ. L'ensemble, soit 6670 heures, constitue la charge de travail de l'étudiant.

SOUTENANCE DU MÉMOIRE DE FIN D'ÉTUDES

DIPLÔME D'ÉTAT DE KINÉSITHÉRAPEUTE

ENSEIGNEMENTS DE SANTÉ EN PREMIÈRE ANNÉE

Les enseignements de Santé comportent des unités d'enseignements (UE) communes à l'ensemble des étudiants et des unités d'enseignements spécifiques aux différentes filières de Santé pour PASS. Les enseignements sont dispensés sous forme de cours magistraux et de travaux dirigés.

Il existe deux voies d'accès aux études de Santé à partir de la première année (PASS ou LAS), dont les enseignements se composent en "Majeure" et "Mineure" selon leur proportion en volume horaire.

PARCOURS ACCÈS SPÉCIFIQUE SANTÉ (PASS)

Inscription à l'UFR Santé

MAJEURE SANTÉ

UE communes

Chimie - Biochimie - Génome
Cellule et tissus
Physique - Biophysique
Mathématiques pour la santé
Anatomie - Physiologie
Connaissance du médicament
Santé publique - Société - Humanité
Sciences de la santé
Anglais
Préparation à l'oral

UE spécifiques

Maïeutique
Médecine
Odontologie
Pharmacie
Kinésithérapie
Sciences infirmières

MINEURE DISCIPLINAIRE

Enseignement en relation avec une licence d'une autre UFR destinée à faciliter la réorientation des étudiants qui ne poursuivront pas leur cursus dans une filière de Santé.

- Droit
- Mathématiques
- Philosophie
- Physique-Chimie
- Psychologie
- Sciences de la vie
- Sciences pour l'ingénieur
- STAPS

LICENCE ACCÈS SANTÉ (LAS)

Inscription dans une UFR de l'Université

MAJEURE DISCIPLINAIRE

Enseignement propre à la licence d'inscription.

- Licence AS Droit
- Licence AS Mathématiques
- Licence AS Philosophie
- Licence AS Physique-Chimie
- Licence AS Psychologie
- Licence AS Sciences de la vie
- Licence AS Sciences pour l'Ingénieur
- Licence AS STAPS

MINEURE SANTÉ

Enseignement identique à toutes les licences avec Accès Santé. Permet aux étudiants inscrits dans un cursus hors santé de tenter l'accès à une filière de Santé.

UE communes

Sciences fondamentales
Sciences biologiques
Sciences médicales et pharmaceutiques
Santé Société Humanité

